

Lettre d'information Natura 2000

« Vallée de l'Autize »



N°2 – Avril 2017



© SIAH Autize Egray

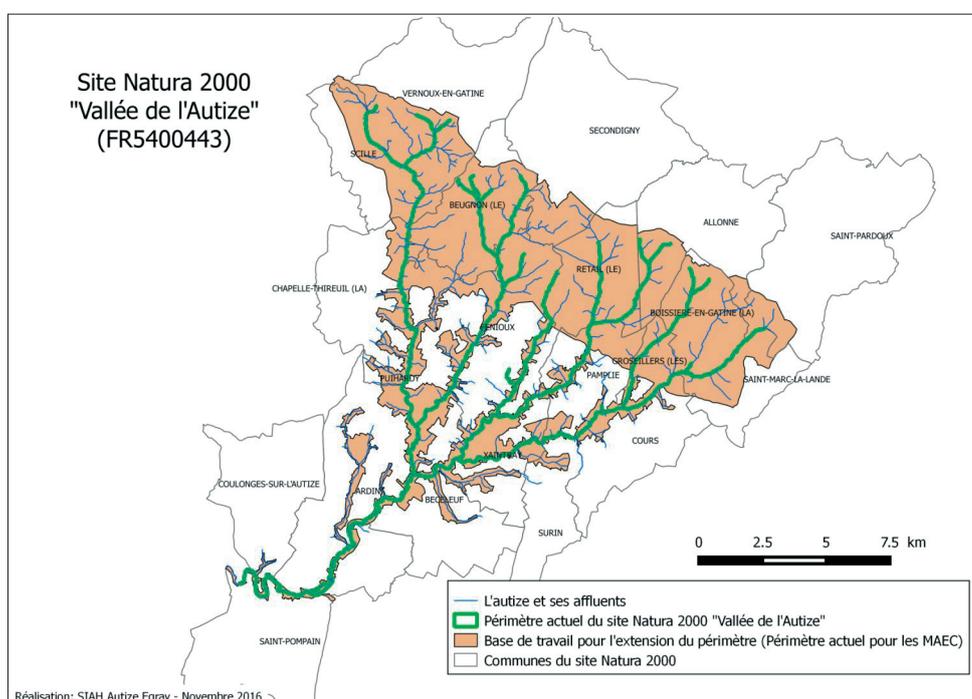


© F.DORE - DSNE

Sommaire:

- La démarche d'extension du site Natura 2000
- Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques p.2
- Les suivis biologiques p.3
- Les animations scolaires et tout public p.2&4

Projet d'extension du périmètre - Site Natura 2000 "Vallée de l'Autize"



Le site Natura 2000 "Vallée de l'Autize" correspond actuellement à une bande de 10 mètres de part et d'autre de la rivière soit **228 ha sur 21 communes**.

Le périmètre "étendu" d'une surface de 7 340 ha est actuellement utilisé uniquement pour la mise en place des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) auprès des agriculteurs. En effet, des particuliers souhaitant s'engager dans une Charte ou un Contrat Natura 2000 ne le peuvent que sur les 10 mètres du périmètre actuel.

Afin de faire évoluer cela, les membres présents du **Comité de Pilotage** réunis le mardi 27 septembre 2016 à 14h30 au Centre Socio-Culturel de Coulonges-sur-l'Autize, ont **validé la démarche d'extension du périmètre du site Natura 2000 « Vallée de l'Autize »**.

Est en cours une synthèse bibliographique des données existantes pour justifier l'extension du site. Des suivis complémentaires localisés seront peut-être nécessaires. Des réunions de concertation seront organisées auprès des communes pour présenter les ajustements du périmètre qui avait été soumis à pré-consultation des communes en 2010.



Ruisseau de la Rourie

© SIAH Autize Egray

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2015-2016

L'animation et la coordination du volet agricole du site Natura 2000 « Vallée de l'Autize » est réalisée par la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres. Dans le cadre de la nouvelle programmation des MAEC (2015-2020), l'ancienne région Poitou-Charentes a souhaité que les animateurs de sites Natura 2000 soient plus impliqués dans la démarche. L'animatrice Natura 2000 a donc réalisé en 2015 et 2016 des diagnostics environnementaux pour des MAEC parcellaires auprès des exploitants souhaitant s'engager dans la démarche.

À noter une **bonne participation des agriculteurs**, notamment dans les secteurs de sources. Ainsi en 2015 et 2016, **41 exploitations** se sont engagées dans la démarche MAEC parcellaire, représentant **799 hectares de prairies** soit environ 11 % du territoire ouvert à la contractualisation. Certaines exploitations ont contractualisé en parallèle une MAEC système.

La campagne des MAEC parcellaires et systèmes est reconduite pour l'année 2017.

Contact: Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres - 05.49.77.15.15



Vache Parthenaise
© SIAH Autize Egray

Ci-contre les données des diagnostics parcellaires réalisés par le SIAH Autize Egray et la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres qui a également réalisé les engagements des MAEC systèmes en 2015 et 2016.

Tableau des surfaces contractualisées en 2015/2016 sur l'Autize en engagements parcellaires

Descriptif mesure	Code mesure	Surfaces engagées en 2015		Surfaces engagées en 2016
		12 diagnostics (SIAH)	16 diagnostics (CA 79)	13 diagnostics (SIAH)
Absence fertilisation azotée	HE01	0,66 ha	21,15 ha	27,76 ha
Gestion extensive prairies fond de vallée	HE02	217,15 ha	210,01 ha	184,22 ha
Gestion extensive prairies humides	ZH01	40,71 ha	66,54 ha	30,63 ha
TOTAL prairies: 798,83 ha		258,52 ha	297,70 ha	242,61 ha
Entretien de mares	PE01	23 u.	12 u.	10 u.
Entretien de la végétation des berges et gestion des embâcles	RI01	2 305 ml	0 ml	1 320 ml

Les animations scolaires

Deux interventions sur la thématique " **À la découverte des chauves-souris de l'Autize**" ont été organisées à **l'école primaire d'Ardin** (Ecole Albert Servant), par Roxanne AUGÉ, chargée de mission "Education à l'Environnement et Développement Durable" à DSNE.

Les deux interventions, d'une demi-journée, ont été réalisées le jeudi 12 novembre 2015 (intervention en classe) et le mardi 8 décembre 2015 (sortie sur le site de Rochard à Béceleuf).

Vingt-quatre élèves de CM1/CM2 ont ainsi été sensibilisés à la vie des chauves-souris (cycle de vie, régime alimentaire, habitats...). Un gîte à chauves-souris a également été installé dans l'école.



Les suivis biologiques

Suivi sur la Loutre d'Europe - SIAH Autize Egray

Un suivi sur la loutre a été réalisé en 2015 et 2016 (dans le cadre du Réseau Loutre et Castor 79) en plusieurs points sur l'Autize et ses affluents. La **loutre est présente sur l'Autize et ses affluents** (le Saumort, le Fenioux, la Miochette, le ruisseau de la Fontaine au loup, le ruisseau du Guillet). Sa présence est avérée par la présence "**d'épreintes**" (laissées de la Loutre composées de restes non digérés des proies et déposées à des endroits stratégiques de façon à être détectée par ses congénères).



Epreintes de loutre sur l'Autize
© SIAH Autize Egray

Suivi sur les chauves-souris - DSNE



Murin de Bechstein
© F. DORE - DSNE

Afin de compléter les données existantes sur les chauves-souris présentes sur la Vallée de l'Autize, une étude complémentaire a été confiée à DSNE en 2015.

L'inventaire a été réalisé par trois méthodes différentes: observation des ouvrages d'art et du patrimoine bâti, captures de nuit au filet et radiopistage (femelle allaitante équipée d'un petit émetteur) pour trouver les sites de mise bas.

La capture au filet sur le site de Rochard sur la commune de **Béceleuf** a permis d'identifier une **nouvelle espèce d'intérêt communautaire sur l'Autize**, il s'agit du **Murin de Bechstein**. (Photo ci-contre)

Au total, **13 espèces ont été contactées sur la "Vallée de l'Autize"** (dont 6 inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat) sur les **23 espèces connues en Deux-Sèvres**.

La présence du **Grand Rhinolophe** sur la vallée de l'Autize (espèce typique des **prairies bocagères**), représente **1/3 de la population connue dans les Deux-Sèvres**.

Au final, 5 (voire 7) colonies de parturition (mise bas) sont présentes sur le périmètre étendu du site, représentant plus de 750 chauves-souris inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat.



Suivi sur les libellules - DSNE

Un inventaire complémentaire a été réalisé à l'été 2016 sur la **Cordulie à Corps fin** et l'**Agrion de Mercure**, espèces d'intérêt communautaire sur le site de l'Autize.

L'identification des libellules a été effectuée par l'observation d'exuvies (enveloppe laissée par la larve lors de la métamorphose en libellule adulte) et d'imagos (libellule adulte).

Sur la vallée de l'Autize, **l'état de conservation de la Cordulie à corps fin est "mauvais" à "moyen"**, principalement du à une présence faible d'habitats favorables (cours d'eau larges et calmes, avec des rives boisées, comme sur la partie aval de l'Autize). Il est présent sur l'Autize aval, le Saumort et le Fenioux.

Pour l'**Agrion de Mercure, son état de conservation est "moyen" à "bon"**, préférant les ruisseaux de petite taille avec une eau courante, ensoleillés et une végétation aquatique importante. Il est présent de préférence sur les affluents de l'Autize (Le Doré, le Saumort, le Fenioux, La Fontaine au Loup, le Brusson, et un affluent de l'Autize qui prends sa source à Tourteron - Coulonges).

—> Si vous souhaitez plus d'informations sur ces deux études réalisées par DSNE, les rapports sont disponibles sur le site internet du site Natura 2000 "Vallée de l'Autize" sur le lien suivant: <http://valleedelautize.n2000.fr/participer-la-vie-du-site/documents-telecharger>

Sorties nature tout public



Une sortie grand public a été organisée le dimanche 5 juin 2016 au lieu dit Roc Cervelle sur la commune de Béceleuf, co-animée par DSNE et le SIAH Autize Egray. Environ 15 personnes étaient présentes.

Libellules et prairies humides de l'Autize - Samedi 24 juin 2017

Sortie nature sur le site Natura 2000 "Vallée de l'Autize" sur une section préservée du Saumort. Balade nature sur la biodiversité de la vallée, observation de libellules dont l'Agrion de mercure (protégé) et échange sur les zones humides de fonds de vallée entretenues par l'élevage.

Rdv : 14h, parking salle des fêtes de FENIOUX - Gratuit, tout public
N. Cotrel (DSNE), N. Tardits (SIAH) - 05.49.63.33.74



Sortie libellules à Roc Cervelle
© SIAH Autize Egray

Pour les curieux!



Si vous souhaitez en savoir plus sur la démarche et les outils Natura 2000, nous faire part de nos observations, ou pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site internet consacré au site Natura 2000 "Vallée de l'Autize", créé en décembre 2015:

<http://valleedelautize.n2000.fr>

Vous pouvez également consulter les sites suivants:

Site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine:

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr>

Rubrique Patrimoine Naturel > Biodiversité > Natura 2000

Site internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Rubrique Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > Natura 2000

Contact :

Nellie TARDITS – Animatrice Natura 2000

SIAH de l'Autize et de l'Egray
20 rue de l'Épargne
79160 COULONGES SUR L'AUTIZE
05 49 63 33 74 – 06 75 62 40 08
siah.autize.egray@gmail.com

<http://valleedelautize.n2000.fr/>

Julie CADU – Conseillère Agro- Environnement

Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Antenne de Bressuire - 65 Boulevard de Nantes
79301 BRESSUIRE CEDEX
05 49 77 15 15
julie.cadu@deux-sevres.chambagri.fr

<http://www.deux-sevres.chambagri.fr/>

